



TARIFICATION DES REDEVANCES DU SPANC DES CRÊTES PREARDENNAISES

Annexe n°2 à la délibération n°C11-04/22 du Conseil de Communauté du 07 Avril 2022
applicable au 01.05.2022

Compétences obligatoires	
Redevance pour le contrôle de conception et d'implantation avec assistance du SPANC	145 €
Redevance pour le contrôle de bonne exécution des travaux	160 €
Redevance de contre visite pour malfaçons	50 €
Redevance pour le diagnostic périodique de bon fonctionnement et d'entretien :	
- sur installation conforme	100 €
- sur installation non conforme	135 €
En cas de déplacement du SPANC sans intervention car l'utilisateur n'a pas averti de son absence dans les 24h : redevance de déplacement sans intervention	30 €
Redevance pour le diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien pour la vente d'une habitation	160 €
Redevance pour le diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien pour la vente d'une habitation en procédure d'urgence (visite+ rapport en moins de 5 jours ouvrables)	205 €
Redevance pour la reproduction de documents égarés	15 €
Compétences facultatives	
Tarification pour les conventions signées à partir du 01/05/2022	
Redevance pour la 1ère phase réhabilitation sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes	170 €
Redevance pour la 2ème phase réhabilitation sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes	495 €
Redevance pour la réhabilitation sous maîtrise d'ouvrage privée – gestion administrative des dossiers	155 €

Redevance pour l'entretien	
Prestation de contrôle du niveau de boues de la fosse avec ou sans vidange : - redevance sans vidange	58 TTC tous les 2 ans
Prestation d'entretien complet annuel de l'installation comprenant : contrôle de niveau de boues, nettoyage préfiltre, nettoyage du système de traitement, nettoyage de la pompe. <u>Pour filière traditionnelle :</u> <u>Pour filière compacte :</u> <u>Pour microstation :</u>	70 € TTC/an 76 € TTC/an 84 € TTC/an
Prestation de dépannage (hors week-end et jours fériés avec délai d'intervention de 48h maxi) : - changement de pompe : fourniture pompe - redevance sur base tarif horaire - déplacement	au condition du fournisseur 20 €/h 0,5 €/km
Prestation de changement des sacs du filtre compacte des installations de type COMPACTO : - redevance sur base tarif horaire - déplacement - enlèvement des sacs	25 €/h
- Fourniture sacs COMPACT'O 4 EH - Fourniture sacs COMPACT'O 6 EH	au condition du fournisseur

Le service n'est pas assujetti à la TVA.